Santravir
11 place du champ de Foire, BP 60004
14501 Vire Normandie Cedex
02 31 66 27 07
02 31 66 27 09
contact@santravir.fr

Le 15 Mai 2020

- CORONAVIRUS -

SANTRAVIR VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE REPRISE D'ACTIVITE

Cher Adhérent (e),

Depuis le début de cette crise sanitaire, SANTRAVIR, Service de Santé au Travail de Vire et sa région, se mobilise et poursuit ses activités au plus près des besoins des entreprises.

Pour vous aider dans la mise en place des mesures barrières dans votre entreprise, voici quelques liens :

- une FAQ masques, présentant les typologies de masques, les recommandations associées et les canaux de distribution
- le communiqué de presse relatif au dispositif de marketplace porté par le groupe La Poste (plateforme de commande de masques destinée aux TPE/PME)
- une présentation presse relative à l'approvisionnement en masques de protection

Pour vous aider dans votre recherche de financements d'aménagements relatifs au COVID19 : vous retrouverez les subventions de la CARSAT ici : https://www.carsat-normandie.fr/home/entreprises/actualites-entreprise/toutes%20les%20actualites/une-subvention-pour-aider-a-prevenir-le-covid-19-au-travail.details-actualite.html

Focus sur les conditions de demandes de visite de reprise :

- Arrêt de travail prescrit par le médecin traitant supérieur à un mois : une visite de reprise est à organiser avec le médecin du travail :

Si suivi renforcé (SIR) : jusqu'à un mois après la reprise du travail
Si suivi adapté (SIA) : avant la reprise ou dans les premiers jours qui suivent la reprise
Si suivi simple : jusqu'à 3 mois après la reprise

- Arrêt à l'initiative du salarié ou de l'employeur (garde enfant et/ou ALD : site Améli.fr) : aucune visite n'est à prévoir

Si le salarié s'estime vulnérable, il doit revoir son médecin traitant qui lui fournira un certificat d'isolement.

Parce que cette crise est aussi une rude épreuve, Santravir offre une écoute médicale et les services d'une psychologue du travail aux salariés et dirigeants en difficulté.

Vous avez besoin d'aide? Vous souhaitez nous parler d'un projet? N'hésitez pas à nous contacter ! Nos équipes sont là pour vous !

Numéros d'appels du service :

- *Accès à tous les professionnels : 02 31 66 27 07*
- *Demande en lien avec la crise sanitaire : 07 71 71 01 75 (consultations médecin du travail et psychologue du travail)*
- *Toutes nos adresses mails sont actives et vos messages sont traités dans les meilleurs délais.*

Nous sommes et resterons à vos côtés pour vous accompagner.

Les équipes SANTRAVIR